

117	UTBM Service communication	L'Est Républicain	8 Novembre 2023
		Bourgogne Franche Comté	BFC - Pilote - Industrie- Accélérateur de relocalisation industrielle

8 | Région Franche-Comté

Bourgogne Franche-Comté

La région choisie comme pilote pour relocaliser l'industrie

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des quatre régions pilotes (avec les Hauts de France, Paris Île-de-France et la Normandie) retenues pour lancer les « accélérateurs de relocalisation industrielle » grâce au réseau des chambres de commerce et d'industrie (CCI).

L'intitulé « accélérateur de production industrielle » mérite quelques explications.

Si la délocalisation a consisté à transférer la production industrielle à l'étranger, souvent dans des pays où la main-d'œuvre était à bas coût, la relocalisation ne signifie pas faire revenir ces mêmes activités, avec les mêmes sociétés, même si le phénomène existe à la marge. Il s'agit plutôt de recréer une activité industrielle en France, en ressuscitant un outil de production grâce à des technologies innovantes.

« Nous ne financerons pas un simple retour en arrière avec une production vaguement décarbonée », insiste Eric Oternaud, conseiller régional délégué en charge notamment de la conversion écologique de l'économie.

« Améliorer le produit »

Pour nombre d'industriels, la crise du Covid a été un choc, avec des ruptures d'approvisionnement qui ont parfois bloqué leur production. Si on ajoute à cela l'instabilité mondiale, entre l'Ukraine, le Proche Orient et l'Asie, l'augmentation du coût des transports et la possibilité de l'émergence d'une taxation carbone sur les échanges commerciaux, « il y a un mouvement percep-



Parmi les premiers projets de l'accélérateur, celui de l'industrialisation, à Belfort, du seul robot collaboratif français porté par MS-Innov. Photo Michael Desprez

tible de relocalisation », glisse Thierry Buatois, président de la CCI Bourgogne Franche-Comté.

« Relocaliser signifie améliorer le produit, faire évoluer la technologie, notamment vers un respect accru de l'environnement, afin de trouver des fournisseurs régionaux ou nationaux », explique Alain Albizzati, président de la CCI du Territoire de Belfort. À ce titre, les projets seront accompagnés par l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), pour la partie technologique, et l'ESTA de Belfort pour la partie marketing et étude de marché.

Des fournisseurs à proximité

Patron de MS-innov, Julien Morel illustre le propos. Sa société, implantée à Belfort, est

le seul producteur de robots collaboratifs en France. Actuellement, 40 % des composants sont français, 80 % européens. Les moteurs américains ont pu être remplacés par du matériel allemand. Trois éléments viennent du Japon et de Chine. Un partenariat avec l'UTBM vise à fabriquer sur place deux pièces stratégiques. L'objectif, en 2024, est d'avoir un robot composé de 100 % de composants européens, dont 50 % de français. L'idée, aussi, est de se soustraire à une rupture d'approvisionnement d'une lointaine usine asiatique. Julien Morel voudrait donc mettre en place un groupement d'intérêt collectif (GIE), pour acheter en gros les pièces nécessaires et communes à plusieurs industries de la tech.

« Relocaliser est une urgen-

ce économique et une nécessité écologique », plaide Carine Guillaud, du think-tank « relocalisations.fr ». Elle espère attirer des jeunes vers l'industrie, où l'activité « a vraiment du sens ».

Depuis 1975, la part de l'industrie dans l'activité en Bourgogne Franche-Comté a été divisée par deux, passant de 36 % à 18 %.

Deux journées dédiées

Le lancement de l'accélérateur se fera à Belfort les 7 et 8 décembre, autour de huit projets, très majoritairement portés par des entreprises du Nord Franche-Comté. Une partie sera ouverte au public, le 7 décembre à 14 h à la CCI, avec des conférences sur le thème du retour de l'industrie en France.

● Philippe Piot